

**MAIRIE**  
**de**  
**SAINTE-CROIX**

**COMPTE RENDU DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2016**

7 conseillers sont présents

Début de séance à 18 h 30

Secrétaire de séance : Josiane BROCAUD

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité.

**Délibération pour** la carte communale : validation dernier choix

Suite à la réunion avec tous les partenaires, un nouveau tracé est présenté :

- ✚ L'Eguillot inclure la parcelle 302 au tracé de base
- ✚ Demander à la DDT de modifier le classement du ravin
- ✚ Le village : on ne touche plus au terrain au dessus de la route qui va au pont de Sure, par contre on prévoit un zone constructible et le parking dans le terrain au dessous de la route

**4 VOIX POUR** : Josiane Brocaud, Roger Friderich, Nadine Monge et Claude Poncet

**3 VOIX CONTRE** : Thomas Achard, Stéphane Archinard et Maryvonne Colao

**Délibération pour** l'itinéraire : « Sur les Pas des Huguenots »

L'association demande à ce que chaque commune traversée par cet itinéraire prenne une adhésion : faire un courrier pour savoir quels seraient nos engagements avec cette adhésion.

**Délibération pour** adressage postal : validation du devis de La Poste

Pour la fibre optique, l'adressage postal est une obligation. 66 adresses ont été répertoriées. Nous avons 3 ans pour mettre les noms des rues et les numéros à chaque maison.

Le devis s'élève à 784 € HT

**7 VOIX POUR**

**Coin repas des enfants** : devis trottoir

Un devis estimatif a été établi par la DDT pour la réalisation d'un trottoir en bordure de RD 129 ; celui-ci s'élève à la somme de 4 180.00 € H.T. ; nous pouvons demander une subvention de 80 % prise sur les amendes de Police

**7 VOIX POUR**

**Délibération pour** remplacer les conduites d'eau pluviales ( dans l'impasse derrière chez Colao )

En ouvrant la chaussée, on s'est rendu compte que les conduites d'eau pluviales dans la rue du village étaient à remplacer. Le montant serait de 3 251.00 € H.T. ( ruelle Laudet )

**7 VOIX POUR**

**Information** monastère tracé assainissement

L'assainissement ira jusqu'à la salle des fêtes et pourra accueillir aussi des éventuelles futures maisons du haut du village. Cette conduite restera propriété de la commune mais l'entretien et la sauvegarde seront à la charge du monastère.

**Information** Conduite de Stéphane Archinard pour l'eau de sa maison

Pour l'instant, il a l'obligation de faire passer son eau par la conduite de son père. La nouvelle conduite permettrait le passage par le surpresseur pour aller chez S. Archinard. Il demande à la commune de pouvoir utiliser la tranchée faite pour l'assainissement pour mettre une nouvelle conduite d'eau personnelle ( la conduite sera prise en charge par S. Archinard ).

**6 VOIX POUR**

**Information** Arbre à couper chez Charmet S.

Le tilleul est trop près du bâtiment et doit être coupé pour des raisons de sécurité.

**7 VOIX POUR**

### **Informations et questions diverses :**

Assainissement : conduites eaux pluviales remplacées dans la rue du village et compteurs d'eau à prévoir

Nouvelle mairie : réunion tous les jeudis

Signalétique routière : une convention à établir avec St-Julien en Quint.  
Vachères et St Andéol / St Etienne s'excluent du projet.

Séance levée à 20 h 15.